

Guichet Unique
Tel : 01 39 71 56 00
Courriel : Guichet.unique@mairie-vernouillet.fr

Vernouillet, le 21 juin 2024

Objet : Inscriptions périscolaires 2024-2025

Madame, Monsieur, Chers parents,

La prochaine rentrée scolaire 2024-2025 arrive à grand pas. Comme chaque année il convient d'inscrire vos enfants aux différentes activités périscolaires (restauration, accueil du soir, passerelle, études surveillées, accueils de loisirs...)

L'inscription peut être faite de manière dématérialisée via votre portail, accessible depuis le site internet de la Ville (<http://www.mairie-vernouillet.fr>). Elle vous permet de gagner du temps puisque vous n'avez plus besoin de vous déplacer en Mairie et ainsi suivre l'avancement de votre dossier. Une note explicative nommée « Modalités Inscriptions Administratives Périscolaires » est accessible dans la partie « Mon dossier » et « mes documents » pour vous aider dans vos démarches.

Pour les familles qui n'ont pas de moyens électroniques, il sera toujours possible de constituer un dossier papier et de le déposer auprès du service du Guichet Unique du 1^{er} au 31 juillet 2024.

Pour les familles ayant opté pour l'inscription dématérialisée, toutes les activités seront ouvertes pour chacun de vos enfants par le service instructeur et, à compter du 20 août 2024, vous pourrez procéder aux réservations des activités.

Pour l'activité de l'étude surveillée (16h30-18h00) : le choix de votre forfait devra être fait au plus tard le 02/09/2024 et pour toute l'année. Passé cette date, l'activité ne sera plus modifiable en ligne. Pour les accueils du soir (16h30-18h00) : vos enfants ne peuvent être récupérés qu'à compter de 17h45. Les inscriptions aux périodes de vacances seront ouvertes selon un calendrier communiqué via le portail famille.

Vous pouvez retrouver toutes les informations nécessaires sur le Portail famille ou sur le site internet de la Ville. En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter le service du guichet unique au 01 39 71 56 00 qui saura vous répondre ou vous orienter.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, Chers parents, l'expression de mes meilleures salutations.

La Maire-adjointe en charge de l'Éducation



Bernadette CALAIS

